

PROJET RÉFÉRENT

Nature en ville : élaboration d'une démarche-type



OBJET DE L'OPÉRATION

Restaurer et valoriser la nature en ville est une ambition de l'État. L'étude a consisté à donner des éléments de méthode aux collectivités de Haute-Savoie, afin de mettre en oeuvre cette ambition. Au préalable, la Ville d'Annemasse a fait l'objet d'un diagnostic et d'un accompagnement par le Cerema. C'est à l'aide de ce travail préalable, qu'une démarche-type de restauration de la nature en ville a été élaborée, transposable aux collectivités de Haute-Savoie.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La DDT 74, à la suite de travaux antérieurs sur les continuités écologiques du département de Haute-Savoie, était intéressée par les modalités de prise en compte des considérations écologiques au niveau d'une ville. Elle était en outre sollicitée par certaines collectivités de Haute-Savoie pour bénéficier d'une aide méthodologique concernant la valorisation de la nature en ville. La DDT s'est alors tournée vers le Cerema pour mobiliser les compétences nécessaires.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a composé une équipe pluridisciplinaire regroupant des compétences en écologie, urbanisme et paysage (en associant la Direction Territoriale Méditerranée). La mobilisation des acteurs de la commune d'Annemasse (service parc et jardin très investi) permettait de développer une démarche exemplaire.

Il a été décidé de réaliser l'étude en deux temps :

- Une première étape s'est attachée au cas de la Ville d'Annemasse. Le Cerema a cherché à améliorer la prise en compte de la nature sur ce territoire urbain, en commençant par un diagnostic porté sur la nature. Des enjeux en ont été dégagés en concertation avec les acteurs locaux (élus et techniciens), amorçant ainsi des pistes de travail pour améliorer la prise en compte de la nature. Un plan

CONTACT



relation-clients-
auvergnerhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Aménager avec la biodiversité

d'actions a ensuite été créé pour donner de la cohérence aux actions entreprises par la ville sur ce thème, et des actions jugées prioritaires ont été détaillées techniquement.

- Une seconde étape a porté sur la démarche-type à destination de l'ensemble des collectivités de Haute- Savoie, réalisée à partir du travail préalable du cas d'Annemasse.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Direction Départementale des Territoires de Haute-Savoie (DDT 74)

LE CALENDRIER

Juin 2011 à mars 2013

PARTENAIRES

Ville d'Annemasse, Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA)

PILOTE DU PROJET

Cerema Centre-Est